

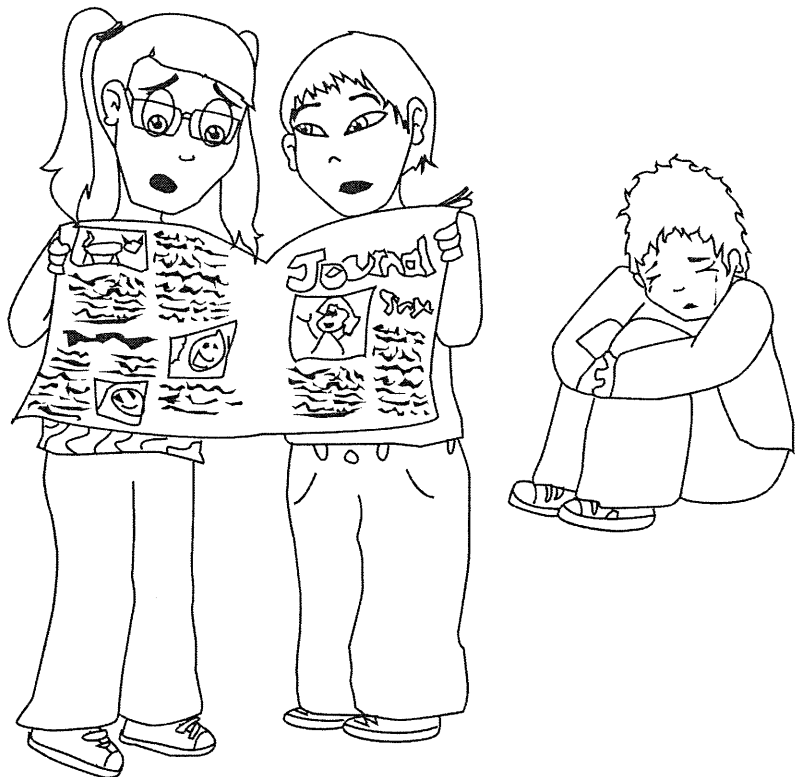


Tel que l'indique la *Charte canadienne des droits et libertés*, la liberté d'expression est une liberté fondamentale, donc « de base ». Par liberté d'expression, il est entendu que chaque individu est libre d'exprimer ses idées, ses croyances et ses pensées sans être réprimandé par la loi. Au Canada, comme dans plusieurs pays, il est très important d'avoir la liberté d'expression étant donné que nous vivons dans une société démocratique. Sans liberté d'expression, il serait difficile de se faire entendre et comprendre quant à nos visions et nos points de vue relativement à des questions politiques, économiques, sociales et environnementales. De plus, si la liberté d'expression n'était pas permise au Canada, les artistes ne pourraient pas peindre ce qu'ils veulent, les comédiens ne pourraient pas s'exprimer librement sur scène, les musiciens ne pourraient pas jouer leur style préféré de musique et les journalistes ne pourraient pas rédiger librement leurs nouvelles et articles de journaux. Tout devrait être contrôlé!

Par contre, il existe tout de même certaines contraintes appelées des *limites raisonnables*. Ceci signifie tout simplement que la liberté d'expression a des restrictions afin que certaines personnes ou groupes de personnes ne soient pas victimes de préjudices. Par exemple, au Canada, il ne serait pas permis de publier des informations fautives ou exagérées dans le but de nuire à la réputation de quelqu'un ou de déshonorer ce dernier. Ceci serait considéré comme étant de la diffamation.



Lorsque tu dois faire de la recherche pour un projet, tu peux te rendre à la bibliothèque afin de consulter différents livres, revues ou journaux. De nos jours, tu peux aussi naviguer le Web afin de te renseigner sur ton sujet de recherche. Les livres, les revues, les journaux et le Web sont tous de bonnes ressources de recherche. Cependant, il faut faire attention car tout ce qui est publié n'est pas toujours fiable et véridique. Parfois, certaines personnes abusent de la liberté d'expression en publiant des informations fictives. Par exemple, il n'y a aucune façon de vérifier l'exactitude de tous les renseignements qui sont publiés sur le Web. De plus, certains journaux ou revues ne sont pas de sources fiables et ne font que créer des potins ou des rumeurs. Il faut donc toujours s'assurer de bien se renseigner quant à la source ou l'auteur(e) du texte.



En groupe de **deux**, examinez les manchettes suivantes et tentez de déterminer leur degré de fiabilité, c'est-à-dire si la nouvelle vous semble probable, peu probable ou impossible. Prenez bien le temps d'en discuter ensemble afin de tout prendre en considération. Encercliez le degré de fiabilité que vous jugez adéquat et expliquez votre réponse.



Un martien à quatre têtes est né hier avant-midi dans le jardin de Blanche-Neige.

PROBABLE

PEU PROBABLE

IMPOSSIBLE

Explication : _____



« L'accident de 16 voitures a été causé par la chaussée glissante et une conduite imprudente » a expliqué le chef de la police de la ville hier soir.

PROBABLE

PEU PROBABLE

IMPOSSIBLE

Explication : _____



C'est en 1776 que la compagnie NASCAR a mis sur le marché le premier jeu de course d'automobiles pour ordinateur.

PROBABLE

PEU PROBABLE

IMPOSSIBLE

Explication : _____



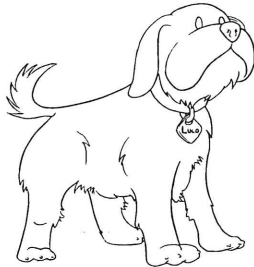
**Une foule a aperçu le défunt Pierre Elliott Trudeau en face du
Parlement à Ottawa la semaine dernière.**

PROBABLE

PEU PROBABLE

IMPOSSIBLE

Explication : _____



Après s'être enfui et perdu, le chien Lulo a retrouvé sa famille après trois mois.

PROBABLE

PEU PROBABLE

IMPOSSIBLE

Explication : _____



**Santé Canada avise ses citoyens que des traces du virus E.Coli
ont été retrouvées dans les épinards provenant des États-Unis.**

PROBABLE

PEU PROBABLE

IMPOSSIBLE

Explication : _____

Inventez un vous-mêmes ici ↓